

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 9 novembre 2023 à 18h30**  
**à l'Espace Cours**

- **ORDRE DU JOUR** -

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**  
du Conseil Municipal du 28 septembre 2023

**COMMUNICATION DE DÉCISIONS**

➤ **A l'Etablissement de tarifs (alinéa 2) :**

- N°2023/229 D'approuver l'attribution de 15 entrées du Musée de l'Image destinées à être remises au public, lors d'une animation de la manifestation « Les Associations en fête », qui s'est déroulée le 2 septembre.
- N°2023/265 D'approuver la tarification applicable pour la billetterie pour le festival Les Larmes du Rire qui s'est déroulé du 6 au 17 octobre 2023.
- N°2023/266 et 267 D'approuver les tarifications dans le cadre du festival Les Larmes du Rire édition 2023, pour la vente :
  - d'objets-souvenirs et de vente de boissons et de produits alimentaires applicables ;
  - de tricots réalisés par les résidents de la maison de retraite d'Epinal.
- N°2023/275 D'approuver la tarification applicable pour la vente de torchons illustrés d'images du Musée de l'Image.
- N°2023/300 D'approuver la facturation de 48 verres ballon, au prestataire la Compagnie des Evénements dans le cadre du prêt de matériel pour l'inauguration du Salon Habitat et Bois.
- N°2023/304 D'approuver la tarification applicable pour la vente de 195 unités du jeu de l'oie dit « Jeu du Sorcier » édité à partir des collections du Musée de l'Image.

➤ **A l'Etablissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :**

- N°2023/78 D'approuver l'achat d'un véhicule destiné à la Police Municipale, auprès de la société BY MY CAR.
- N°2023/130 D'approuver la fourniture et l'installation d'un séparateur d'hydrocarbure sur l'aire de lavage du golf, avec la société BOUGEL PAYSAGE, dans le but d'éviter tout risque de pollution du ruisseau situé à proximité.
- N°2023/204 D'approuver un marché d'une durée d'un an pour la fourniture d'une prestation de service de centrale de référencement de fournisseurs de denrées alimentaires, avec la société GVRs, permettant ainsi de bénéficier de prix négociés et d'une livraison pour la cuisine de la 40 Semaine.

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| N°2023/209 | D'approuver l'achat de 45 bancs de type brasserie destinés aux événements spinaliens, avec la société GED Event.                                                                                                                                                                          |
| N°2023/210 | D'approuver un marché pour des travaux de reprises d'enrobé de voirie entre la rue Georges de la Tour et les quais du Musée et Lapicque et la rue Aubert, réalisés dans le cadre de la requalification de la rue Georges de la Tour et du parvis du MUDAAC, avec la société COLAS FRANCE. |
| N°2023/211 | D'approuver la fourniture et la pose d'un garage à vélo sécurisé à l'Hôtel de ville, avec la société ABRIPLUS, avec un financement provenant du fonds Alvéole +.                                                                                                                          |
| N°2023/220 | D'approuver un marché pour une prestation de maîtrise d'œuvre en vue de la mise en place d'un guichet unique au sein de l'Hôtel de ville de la Ville, auprès de la société SARL VOSGES ARCHITECTURE.                                                                                      |
| N°2023/221 | D'approuver un marché pour la fourniture et la pose de racks de rangement en hauteur au sein du hangar municipal situé à Haouifosse à Epinal, auprès de la société PROVOST DISTRIBUTION, dans le but d'adapter la capacité de stockage aux besoins du service Logistique Événementiel.    |
| N°2023/222 | D'approuver un marché pour la fourniture et la livraison de trois corolles végétalisées avec demi-bancs circulaires destinées à être installées sur le pont du 170 <sup>ème</sup> R.I. dans le cadre de sa réfection et de sa végétalisation, avec la société URBAN CANOPEE.              |
| N°2023/223 | D'approuver un marché pour le renouvellement des abonnements destinés aux écoles pour accéder à l'espace numérique (ENT One), avec la société OPEN DIGITAL EDUCATION, visant à mettre à disposition un espace de travail et de communication avec les familles.                           |
| N°2023/224 | D'approuver un marché pour la fourniture d'une aire de jeux pour enfants implantée au square de Champbeauvert, avec la société SAS PROLUDIC.                                                                                                                                              |
| N°2023/225 | D'approuver un marché pour l'achat de terre végétale destinée à la régie maraîchère et à la mise en œuvre de différents chantiers de végétalisation sur la ville, avec la société TERRAGRI.                                                                                               |
| N°2023/226 | D'approuver un marché pour la réalisation de marquage routier du pont du 170 <sup>ème</sup> R.I., dans le cadre de sa réfection, avec la société L.M.S.                                                                                                                                   |
| N°2023/233 | D'approuver un marché pour une prestation d'installation et d'exploitation d'un carrousel implanté place des Vosges durant les Fêtes de la Saint-Nicolas du 1 <sup>er</sup> décembre au 7 janvier 2024, auprès de la société SARL POURRIER ET ASSOCIES.                                   |
| N°2023/234 | D'approuver un marché pour une prolongation de la prestation de service d'accompagnement des copropriétés suivies dans le cadre de l'OPAH-RU jusqu'en décembre 2023, ainsi que pour le calibrage de la future OPAH-RU 2024-2028 sur le volet copropriétés, avec la société URBANIS.       |

|                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| N°2023/245,<br>246 et 247 | <p>D'approuver un marché pour la fourniture et la pose de systèmes de vidéoprotection, auprès de la société SNC INEO INFRACOM mis en place comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'angle de la place Bassot et de la rue François Georgin ;</li> <li>- Sur le secteur du Plateau de la Justice ;</li> <li>- A l'angle de la rue Aristide Briand et de la rue de la Préfecture.</li> </ul> |
| N°2023/252                | D'approuver un marché pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la mise en concurrence de contrats de marchés d'assurance, avec le cabinet ARIMA CONSULTANTS ASSOCIES incluant deux déplacements, chaque déplacement supplémentaire étant facturé.                                                                                                                                       |
| N°2023/255                | D'approuver un marché pour le remplacement du châssis vitré et de la porte d'entrée du foyer des jeunes du Centre Social de Bitola suite à un sinistre, avec la société PESMB 88.                                                                                                                                                                                                                               |
| N°2023/256                | D'approuver un marché pour la fourniture d'un service de filtrage de messagerie, avec la société SECUSERVE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| N°2023/257                | D'approuver un marché pour l'achat d'outillages électriques portatifs, utilisés notamment dans le cadre de travaux réalisés en régie, avec la société SAS FOUSSIER.                                                                                                                                                                                                                                             |
| N°2023/259                | D'approuver un marché pour la réalisation de marquages au sol, de fourniture et de mise en œuvre de résine avec agrégats rue de la Chipotte, auprès de la société LORRAINE MARQUAGE SIGNALISATION.                                                                                                                                                                                                              |
| N°2023/260                | D'approuver un marché pour l'achat de plantes vivaces destinées à être plantées sur divers quartiers de la ville en automne 2023, auprès de la société CHOMBART PEPINIERES.                                                                                                                                                                                                                                     |
| N°2023/262                | D'approuver un marché pour la fourniture et la pose de coudes en fonte et de grilles de sol dans le cadre de l'entretien du parking Saint-Nicolas, auprès de la société EURL GRANDEMANGE.                                                                                                                                                                                                                       |
| N°2023/268                | D'approuver un marché pour des travaux supplémentaires destinés à enlever une deuxième couche de revêtement de la passerelle Pinau, en vue de sa remise en état, avec la société EMTS.                                                                                                                                                                                                                          |
| N°2023/272                | D'approuver un marché d'une durée de trois années pour la maintenance des caméras de surveillance de la Ville, auprès de la société INEO INFRACOM-AGENCE.                                                                                                                                                                                                                                                       |
| N°2023/276                | D'approuver le remplacement de la porte d'entrée en aluminium d'un local communal rue Maréchal Lyautey et mis à disposition à des associations, auprès de la société ARNOULD SERRURERIE.                                                                                                                                                                                                                        |
| N°2023/277                | <p>D'approuver un marché concernant l'Eglise Saint-Laurent avec l'entreprise FRANCOIS CHRETIEN, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement d'un paratonnerre ;</li> <li>- Remplacement d'une partie du système relatif aux cloches.</li> </ul>                                                                                                                                      |

- N°2023/279 D'approuver un marché dans le cadre du plan pluriannuel de changement des portes automatiques du Marché Couvert, avec la société LTBO Ascenseurs comme suit :
- Remplacement d'une porte automatique du sas intérieur donnant sur la rue Blaudez ;
  - Remplacement de l'ensemble des boutons d'ouverture d'urgence donnant sur la rue de la Comédie.
- N°2023/280 D'approuver un marché pour le remplacement d'un sol de classe à l'école élémentaire d'Ambrail, avec la société EUROP REVETEMENTS.
- N°2023/284 D'approuver un marché pour la fourniture et la mise en place de lisses de protection des espaces végétalisés aménagés aux abords du Marché Couvert, et situés place Georgin et rue Claude Bassot, auprès de la société SARL MUNIER ET FILS.
- N°2023/289 D'approuver un marché pour l'acquisition d'un outil de détection de vulnérabilité concernant la cybersécurité de la Ville, auprès de la société NETWORKING4ALL.
- N°2023/291 D'approuver un marché pour l'acquisition d'un pare-feu applicatif destiné aux applications et sites de la Ville, auprès de la société OGO INTELLIGENT WAB PROTECTION.
- **A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**
- N°2023/215 D'approuver la convention de bail de courte durée pour la mise à disposition de locaux situés 7 quartier de la Magdeleine à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et le Centre Hospitalier de Ravenel (preneur).
- N°2023/227 D'approuver l'avenant n°1 à la convention de location conclue le 20 avril 2023 entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'Association Régionale des Harkis – section d'Epinal (preneur) modifiant l'article sur les charges, prévoyant ainsi que seules les charges comprenant les abonnements d'électricité et de réseaux de télécommunication seront supportées par l'association.
- N°2023/235 D'approuver la convention pour la mise à disposition d'un local situé 14 quartier de la Magdeleine, à la Maison des Associations, à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Atelier des Photographes (preneur).
- N°2023/236 D'approuver la convention pour la mise à disposition d'un local situé à la Maison des Associations 12 quartier de la Magdeleine à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association nationale de retraités – groupe vosgien (preneur).
- N°2023/239 D'approuver un contrat d'occupation d'un appartement de type F3 situé 1 place d'Avrinsart à Epinal, avec un particulier.
- N°2023/240 D'approuver la conclusion d'une convention d'occupation entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'Office de Tourisme d'Epinal (preneur) pour la mise à disposition de locaux communaux situés 13 rue de la Comédie et 6 place Saint-Goëry à Epinal.

- N°2023/241 D'approuver la conclusion d'une convention d'occupation entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Accueil Ecoute (preneur), pour la mise à disposition de locaux communaux situés 10 rue François de Neufchâteau à Epinal.
- N°2023/242 D'approuver la conclusion d'une convention d'occupation, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Aviron Club d'Epinal (preneur), pour la mise à disposition de locaux communaux situés rue Neuve Grange « Stade Durupt » à Epinal.
- N°2023/243 D'approuver la conclusion d'une convention d'autorisation d'utilisation d'une partie d'un terrain d'une surface d'environ 100 m<sup>2</sup> situé lieudit Le Pré Mathieu Sud à Saint-Laurent, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et des particuliers (preneurs).
- N°2023/244 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition d'un terrain d'une surface d'environ 150 m<sup>2</sup> situé rue d'Alsace à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et un particulier (preneur).
- N°2023/250 D'approuver la conclusion d'une convention d'occupation, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Ventil'Haut (preneur), pour la mise à disposition de locaux communaux situés chemin de la Batterie et des Pins à Chaumousey.
- N°2023/251 D'approuver la conclusion d'une convention d'occupation, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Sauvegarde Patrimoine Sapeurs-Pompiers 88 (preneur), pour la mise à disposition de locaux communaux situés 2 rue Côte Cabiche à Epinal.
- N°2023/253 D'approuver la conclusion d'une convention d'occupation, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Secours populaire français (preneur), pour la mise à disposition de locaux communaux situés 2 rue Côte Cabiche à Epinal.
- N°2023/258 D'approuver la conclusion d'une convention d'occupation, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Union nationale des veuves et enfants d'Harkis – Anciens combattants, pour la mise à disposition d'un pavillon de type T3 situé 49 quartier de la Magdeleine à Epinal.
- N°2023/264 D'approuver la conclusion au sein du Marché Couvert de conventions d'occupation du domaine public précaire et révocable pour une durée de 6 mois à partir du second semestre 2023, soit du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2023, avec les commerces occupant un espace du Marché Couvert.
- N°2023/288 D'approuver la conclusion d'un bail commercial pour la mise à disposition de locaux situés 5 quartier de la Magdeleine à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et la société EUROFINs IPL EST (preneur).
- N°2023/292 D'approuver la convention pour la mise à disposition d'un local situé 14 quartier de la Magdeleine, à la Maison des Associations, à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association ASPTT (preneur).

N°2023/294 D'approuver la convention pour la mise à disposition d'un local situé 1 place d'Avrinsart à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Crématiste d'Epinal et des Vosges (preneur).

N°2023/295 D'approuver la convention pour la mise à disposition d'un local situé 1 place d'Avrinsart à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP) (preneur).

➤ **A la création ou modification des régies comptables (alinéa 7) :**

N°2023/237 D'approuver la suppression du mode de règlement en espèce de la régie d'avances des Finances ainsi que le fonds de caisse par conséquent.

N°2023/238 D'abroger toutes les décisions relatives à la régie de recettes des droits de place, marchés et fête foraine et d'instituer une nouvelle régie de recettes des droits de place, marchés et fête foraine synthétisant toutes les mises à jour précédentes et facilitant ainsi les dispositions par le régisseur.

N°2023/273 D'abroger toutes les décisions relatives à la régie de recettes du Pôle Manifestations et d'instituer une nouvelle régie de recettes auprès du service Logistique Événementiel synthétisant toutes les mises à jour précédentes et facilitant ainsi les dispositions par le régisseur.

N°2023/274 D'abroger toutes les décisions relatives à la sous-régie de recettes « Sports » du Pôle Manifestations et d'instituer une nouvelle sous-régie de recettes « Sports » auprès du service Logistique Événementiel synthétisant toutes les mises à jour précédentes et facilitant ainsi les dispositions par le régisseur.

➤ **A la vente de biens jusqu'à 4 600€ (alinéa 10) :**

N°2023/218 D'approuver la vente d'une moto à un particulier.

➤ **A la fixation des rémunérations et au règlement des frais d'honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts (alinéa 11) :**

N°2023/248 D'approuver la constitution de partie civile de la Ville, la désignation d'un avocat, Maître BENTZ ou son représentant du cabinet Epitoges, ainsi que le paiement de ses honoraires, dans l'instruction judiciaire relative au sinistre impactant un bâtiment communal situé à Saint-Laurent.

N°2023/249 D'approuver la désignation d'un avocat, Maître PINET ou son représentant du cabinet HDFP ainsi que le paiement de ses honoraires, dans le cadre du pourvoi à l'encontre de la décision de la Cour d'appel du 26 juin 2023 relative à la contestation de la validité des actes de cession entre la Ville et l'entité de l'Imagerie.

N°2023/307 D'approuver la désignation d'un avocat Maître KIHLE pour l'accompagnement de la Ville dans la réalisation d'un protocole transactionnel concernant l'acquisition de l'ancien cinéma Vox situé îlot des Bons Enfants.

➤ **A l'attribution de subventions (alinéa 26) :**

- N°2023/177 D'approuver la demande de subvention pour le financement du projet numérique de l'école privée Saint-Goëry, auprès du Conseil Départemental des Vosges.
- N°2023/278 D'approuver la demande de subvention pour le financement du deuxième volet d'une étude sur le commerce au bénéfice des commerçants du centre-ville avec le Cabinet Lestoux, auprès de la Banque des Territoires.

**1 - POLE VILLE VERTE, ATTRACTIVE ET DE PROXIMITE**

**1.1 – Avenant n°3 à la convention « Epinal au Cœur » pour la période 2023-2026**

Le Conseil Municipal est amené à approuver un avenant n°3 à la convention « Epinal au Cœur », visant à prolonger le dispositif sur la période 2023-2026 et d'étendre le périmètre.

**1.2 – Point d'étape de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU) : recueil d'information et actualisation des données**

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du pré-bilan concernant l'OPAH-RU 2018-2023.

**1.3 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**

**1.3.1 – Prolongation de l'OPAH-RU 2018-2023**

Le Conseil Municipal est amené à approuver la prolongation de l'opération d'OPAH-RU jusqu'en décembre 2023, pour préparer son renouvellement.

**1.3.2 – Renouvellement de l'OPAH-RU sur la période 2024-2028**

Le Conseil Municipal est amené à approuver la passation de la convention-cadre avec l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région Grand Est, le Département des Vosges et la Communauté d'Agglomération d'Epinal concernant la mise en place d'une nouvelle OPAH-RU sur la période 2024-2028.

**1.4 – Convention avec le Département des Vosges pour le financement de l'ingénierie commerciale dans le cadre du programme Epinal au Cœur**

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention entre la Ville d'Epinal et le Département des Vosges pour le financement des opérations d'ingénierie en faveur du commerce.

**1.5 - Approbation de la note de conjoncture 2022 de la ZAC de Laufromont et conclusion d'un avenant à la concession d'aménagement**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la note de conjoncture 2022 de la ZAC de Laufromont conclue avec la SOLOREM et un avenant permettant de prendre en compte les différentes actualisations de l'opération.

### **1.6 – Protocole d'accord transactionnel concernant l'acquisition de l'ancien cinéma VOX**

Le Conseil Municipal est amené à approuver le protocole d'accord transactionnel relatif à l'acquisition de l'ancien cinéma Vox en mettant fin à toutes procédures contentieuses.

### **1.7 – Ouvertures dominicales**

#### **1.7.1 - Ouvertures dominicales des commerces pour 2024**

Le Conseil Municipal est amené à autoriser pour l'année 2024, 9 possibilités d'ouvertures dominicales pour les commerces de détail situés sur le territoire de la commune.

#### **1.7.2 – Dérogation temporaire au repos dominical pour 2023**

Le Conseil Municipal est amené à autoriser pour l'année 2023 une dérogation temporaire au repos dominical à la demande d'une société pour la journée du 19 novembre 2023.

### **1.8 – Acquisition et incorporation dans le domaine public de parcelles situées rue du 4<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval**

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'acquisition d'une parcelle cadastrée AN 776, d'une superficie d'environ 81m<sup>2</sup> située rue du 4<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval à Epinal auprès de l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal (OPHAE), ainsi que son incorporation dans le domaine public avec la parcelle cadastrée AN 430 d'une superficie d'environ 193m<sup>2</sup>, si nécessaire.

### **1.9 – Cession d'une emprise chemin Champ de Tir**

Le Conseil Municipal est amené à approuver la cession d'un chemin rural en impasse, d'une superficie d'environ 1 000 m<sup>2</sup>, situé au lieudit « Devant le Bois », auprès de Monsieur Laurent.

## **2 - POLE VILLE DE CULTURE**

### **2.1 - Fêtes et village de Saint-Nicolas pour l'année 2023**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'organisation des fêtes et du village de Saint-Nicolas qui se dérouleront entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 7 janvier 2024 pour le marché et le village.

## **3 - POLE VILLE DES SOLIDARITES**

### **3.1 – Partenariat de la Ville d'Epinal au titre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI)**

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'adhésion à la démarche « Territoires d'intégration » portée par l'Etat, en vue d'établir un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration, pour faciliter la coordination des acteurs dans l'accueil des populations réfugiées.

### **3.2 – Convention de maîtrise d’ouvrage déléguée de la Ville au Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) d’Epinal pour la réhabilitation de locaux concernant le projet d’habitat inclusif du quartier de la Vierge**

Le Conseil Municipal est amené à approuver la délégation de maîtrise d’ouvrage de la Ville au CCAS pour la réalisation de travaux de la compétence du CCAS sur un bâtiment appartenant à la Ville.

## **4 - POLE VILLE EDUCATIVE ET SPORTIVE**

### **4.1 - Convention de financement pour l’opération « petits-déjeuners à l’école »**

Le Conseil Municipal est appelé à renouveler la convention de mise en œuvre du dispositif « petits-déjeuners à l’école », s’inscrivant dans le plan de prévention et de lutte contre la pauvreté, pour les écoles maternelles situées en réseau d’éducation prioritaire.

### **4.2 - Contribution des communes extérieures aux frais de fonctionnement pour la scolarisation d’enfants à Epinal au titre de l’année scolaire 2023-2024**

#### **4.2.1 – Contribution des communes extérieures**

Le Conseil Municipal est amené à fixer au titre de l’année scolaire 2023-2024, le montant de la participation financière des communes extérieures au titre de la décentralisation.

#### **4.2.2 – Contribution de Chantraine/Golbey**

Le Conseil Municipal est amené à fixer au titre de l’année scolaire 2023-2024, le montant de la participation financière des communes de Chantraine et Golbey au titre de la décentralisation.

### **4.3 – Versement d’une subvention exceptionnelle**

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d’une subvention au profit du Cercle des Nageurs d’Epinal.

## **5 - PÔLE TECHNIQUE**

### **5.1 – Cession d’un véhicule benne à ordures ménagères**

Le Conseil Municipal est amené à approuver la cession d’un véhicule benne à ordures ménagères au profit de la SARL SCOP ALTER GAIA.

## **6 - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

### **6.1 – Décision modificative**

Le Conseil Municipal est amené à approuver une décision modificative permettant des redéploiements internes de crédits entre les différents chapitres budgétaires.

## **6.2 – Convention entre la Ville d'Epinal et la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) relative à la prestation des agents de la régie technique des salles de spectacle**

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention validant une prestation du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2023 des agents de la régie technique des salles de spectacle, préalablement à leur mutation vers la CAE.

## **6.3 - Actualisation du régime indemnitaire des agents**

### **6.3.1 - Modification relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

Le Conseil Municipal est amené à actualiser la délibération du 12 mai 2022 relative au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) afin de mettre à jour les cadres d'emploi éligibles au RIFSEEP.

### **6.3.2 - Actualisation de la liste des fonctions pouvant bénéficier d'un logement de fonction**

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'actualisation de la liste des fonctions pouvant avoir droit à un logement de fonction pour nécessité de service.

## **6.4 - Mandat spécial**

Le Conseil Municipal est amené à approuver les dépenses exposées par les élus dans le cadre d'un mandat spécial et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.